



RÉSIDENCES DE CRÉATION VIDEO MAPPING IMMERSIF



ÉCRITURE

CRÉATION VISUELLE

CRÉATION SONORE

LILLE / FRANCE

Les Rencontres Audiovisuelles lancent un appel à candidatures ouvert aux artistes émergent-e-s internationaux-ales pour une résidence de création de video mapping immersif à L'hybride à Lille.

La salle est équipée de 18 vidéoprojecteurs HD, d'un système son 13.2 et d'un système d'interaction par nuage de points (LiDAR).

À côté d'une programmation culturelle dirigée vers le grand public, L'hybride se positionne comme un outil structurant pour la filière mapping, favorisant l'expérimentation, la recherche et le développement des compétences des artistes régionaux et internationaux, notamment via des formations et des résidences de création.

PROJET

La résidence porte sur le **développement d'une création de video mapping immersif**.

Il est possible d'adapter une création existante sous réserve d'en avoir les droits.

3 types de résidences sont proposés :

- **Résidence d'écriture** : 2 semaines encadrées, pour le démarrage d'un projet (écriture, finalisation du projet artistique et préparation de la phase de production).
- **Résidence de création visuelle immersive** : durée flexible (maximum 5 mois), avec finalisation de la création pour diffusion à L'hybride.
- **Résidence de création sonore immersive** : durée flexible (maximum 3 mois), avec finalisation de la création pour diffusion à L'hybride.

Pour ces deux dernières résidences, les artistes visuel-le-s et artistes sonores peuvent présenter une candidature pour un projet commun.



RÉSIDENCE D'ÉCRITURE - VIDEO MAPPING IMMERSIF

L'objectif de cette résidence est d'écrire un projet pour L'hybride immersif.

La durée de la création peut être de 3 minutes à 25 minutes (une séance entière jeune public dure 25 minutes) ;
ou 3 à 40 minutes (une séance entière tout public dure 40 minutes).

Un projet passé en résidence d'écriture pourra être éligible à un nouveau dépôt pour une résidence de création.

PUBLIC CONCERNÉ

L'appel à candidatures s'adresse aux **artistes français-es et internationaux-ales** : artistes visuel-le-s du mapping, du film d'animation, du jeu vidéo, des arts numériques...

CONDITIONS D'ACCUEIL

- **Rémunération pour 2 semaines de résidence**, sous forme de contrat intermittent (1000€/brut) ou sur facture de note de droits d'auteur (1400€ HT). L'enveloppe est à partager dans le cas d'une candidature collective.
- Prise en charge du transport (1 aller-retour, ou 1 aller-retour pour chaque personne dans le cas d'une candidature collective).
- **Prise en charge de l'hébergement pendant la durée de la résidence** (2 semaines).
L'hybride dispose de 3 chambres et un espace partagé attenants à la salle de projection, mis à disposition des artistes accueilli-e-s en résidence.
- **Accès à la salle de diffusion et au matériel** sur des moments définis pour des sessions de tests.
- **Mise à disposition d'un poste de travail** (ou plusieurs dans le cas d'une candidature collective).
- **Accompagnement sur l'écriture ou la production** en fonction du projet.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature devra comporter :

- CV / Bio
- Portfolio
- Lettre de motivation
- Note d'intention, thématique envisagée, durée envisagée de la création, âge de public visé, linéaire ou interactif, début de scénario, moodboard...

Il n'est pas attendu un dossier artistique finalisé puisque celui-ci est l'objet de la résidence.

- Note technique : besoins d'accompagnement déjà identifiés par l'artiste.
- Lieu(x) de départ/retour.

Dossier en français ou anglais.

CALENDRIER

- Candidature à transmettre avant le 29 mai 2026.
- Réponse avant fin juin 2026.
- 2 sessions de résidence d'écriture seront programmées dans l'année (périodes à définir avec l'ensemble des artistes sélectionné-e-s).

 **Dossier à transmettre via le formulaire en ligne uniquement.**

Attention : la saisie du formulaire nécessite une connexion à un compte Google.

*En cas de problème, contactez-nous :
sabine@rencontres-audiovisuelles.org*

Sélection :

Le jury de sélection est composé de représentant-e-s des Rencontres Audiovisuelles, d'artistes et partenaires.



RENCONTRES AUDIOVISUELLES
www.rencontres-audiovisuelles.org
www.videomappingcenter.com
www.lhybride.org

RÉSIDENCE DE CRÉATION VISUELLE - VIDEO MAPPING IMMERSIF

L'objectif de cette résidence est de produire un contenu pour L'hybride immersif.

La durée de la création peut être de 3 minutes à 25 minutes (une séance entière jeune public dure 25 minutes) ;
ou 3 à 40 minutes (une séance entière tout public dure 40 minutes).

La durée de la résidence est flexible et peut se faire en plusieurs périodes. La durée cumulée des séjours est estimée à 2 à 15 semaines en fonction des projets.

Un projet passé en résidence d'écriture est éligible à un nouveau dépôt pour une résidence de création.

PUBLIC CONCERNÉ

L'appel à candidatures s'adresse aux **artistes français-es et internationaux-ales** : artistes visuel-le-s du mapping, du film d'animation, du jeu vidéo, des arts numériques...

CONDITIONS D'ACCUEIL

• **Rémunération mensuelle**, sous forme de contrat intermittent (2000€/brut) ou sur facture (2500€ HT). L'enveloppe est à partager dans le cas d'une candidature collective.

• Prise en charge du transport (1 aller-retour, ou 1 aller-retour pour chaque personne dans le cas d'une candidature collective).

• **Prise en charge de l'hébergement pendant la durée de la résidence.**

L'hybride dispose de 3 chambres et un espace partagé attenants à la salle de projection, mis à disposition des artistes accueilli-e-s en résidence.

• **Accès à la salle de diffusion et au matériel** sur des moments définis pour des sessions de tests.

• **Mise à disposition d'un poste de travail** (ou plusieurs dans le cas d'une candidature collective).

• **Accompagnement sur l'écriture ou la production** en fonction du projet.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature devra comporter :

- CV / Bio
- Portfolio
- Lettre de motivation
- Note d'intention, thématique envisagée, durée envisagée de la création, âge de public visé, linéaire ou interactif, scénario, moodboard ou premières recherches graphiques.
- Note technique :

. Besoins d'accompagnement déjà identifiés par l'artiste.

. Planning prévisionnel de production, mentionnant clairement la durée de totale de production (et donc l'enveloppe salaire ou facture en fonction), la ou les périodes de résidence in situ demandées (durées, espacement entre les périodes, éventuellement proposition de calendrier).

Exemple : une production peut demander 3 mois de travail, dont 1 semaine de résidence au début du premier mois, 1 semaine de résidence au bout d'un mois et demi pour faire des tests, et 2 semaines de résidence à la fin de la production pour finaliser le média.

. L'artiste ou le collectif réalise-t-il/elle le son de sa création, ou y a-t-il besoin d'un artiste son ?

- Lieu(x) de départ/retour.

Dossier en français ou anglais.

CALENDRIER

- Candidature à transmettre avant le 29 mai 2026.
- Réponse avant fin juin 2026.
- Les résidences se déroulent toute l'année.



Dossier à transmettre via le formulaire en ligne uniquement.

Attention : la saisie du formulaire nécessite une connexion à un compte Google.

En cas de problème, contactez-nous :

sabine@rencontres-audiovisuelles.org

Sélection :

Le jury de sélection est composé de représentant-e-s des Rencontres Audiovisuelles, d'artistes et partenaires.



RENCONTRES AUDIOVISUELLES

www.rencontres-audiovisuelles.org

www.videomappingcenter.com

www.lhybride.org

RÉSIDENCE DE CRÉATION SONORE – VIDEO MAPPING IMMERSIF

L'objectif de cette résidence est de produire la bande son d'une création pour L'hybride immersif.

Les artistes sonores retenue-s seront en binôme avec un/des artistes visuel-le-s retenu-e-s par appel à projets. La durée de la résidence est flexible et peut se faire en plusieurs périodes.

PUBLIC CONCERNÉ

L'appel à candidatures s'adresse aux **artistes français-es et internationaux-ales** de la création sonore : sound design, musique à l'image, bruitage...

CONDITIONS D'ACCUEIL

- **Rémunération mensuelle**, sous forme de contrat intermittent (2000€/brut) ou sur facture (2500€ HT). L'enveloppe est à partager dans le cas d'une candidature collective.
- Prise en charge du transport (1 aller-retour, ou 1 aller-retour pour chaque personne dans le cas d'une candidature collective).
- **Prise en charge de l'hébergement pendant la durée de la résidence.**
L'hybride dispose de 3 chambres et un espace partagé attenants à la salle de projection, mis à disposition des artistes accueilli-e-s en résidence.
- **Accès à la salle de diffusion et au matériel** sur des moments définis pour des sessions de tests.
- **Mise à disposition d'un poste de travail** (ou plusieurs dans le cas d'une candidature collective).
- **Accompagnement artistique ou technique** en fonction du projet.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature devra comporter :

- CV / Bio
- Portfolio
- Lettre de motivation
- Lieu(x) de départ/retour.

Dossier en français ou anglais.

CALENDRIER

- Candidature à transmettre avant le 29 mai 2026.
- Réponse avant fin juin 2026.
- Les résidences se déroulent toute l'année.

 **Dossier à transmettre via le formulaire en ligne uniquement.**

Attention : la saisie du formulaire nécessite une connexion à un compte Google.

En cas de problème, contactez-nous :

sabine@rencontres-audiovisuelles.org

Sélection :

Le jury de sélection est composé de représentant-e-s des Rencontres Audiovisuelles, d'artistes et partenaires.



RENCONTRES AUDIOVISUELLES

www.rencontres-audiovisuelles.org

www.videomappingcenter.com

www.lhybride.org

ANNEXES

1. PHOTOS DE LA SALLE



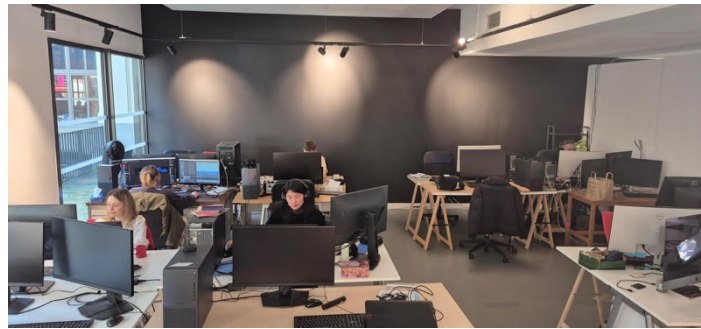
ANNEXES

2. GABARITS 2D & 3D

> À télécharger sur Google Drive.

<https://drive.google.com/drive/folders/1a73TxKHP000gbRv4nmmqmo-Cdwr9o1MX>

3. PHOTOS DU STUDIO



4. PHOTOS DU LOGEMENT



5. NOTE SUR LES THÉMATIQUES

Vous êtes libres de proposer les thématiques que vous souhaitez traiter.

À défaut de sujet personnel, voici quelques exemples de thématiques que nous avons prévu de traiter :

- Expériences interactives / jeu vidéo
- Le hip-hop
- Les monstres, vampires, fantômes...
- Les contes
- La nature, l'anthropocène, l'énergie
- Léonard de Vinci
- Personnage d'Astro Boy
- Personnage de Charlot
- La culture queer
- Les luttes sociales
- Les conflits
- Les frontières

...

6. NOTE POUR LES ARTISTES ÉTRANGERS

Il n'est pas nécessaire d'avoir un visa de travail pour participer à la résidence, un visa touristique de 90 jours suffit.

En cas de sélection, l'artiste devra mener lui-même les démarches d'obtention du visa. L'association Rencontres Audiovisuelles pourra l'accompagner en fournissant une lettre d'accueil et en sollicitant une lettre de soutien de l'ambassade de France ou de l'Institut français du pays.